



HAL
open science

Hérisson, oppidum de Cordes Chateloi (Allier) : fouille de la porte de Babylone

David Lallemand

► **To cite this version:**

David Lallemand. Hérisson, oppidum de Cordes Chateloi (Allier) : fouille de la porte de Babylone. Olivier Buchsenschutz; Marie-Bernadette Chardenoux; Sophie Krausz; Michel Vaginay. L'âge du Fer dans la boucle de la Loire. Les Gaulois sont dans la ville. Actes du XXXIIe colloque de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Bourges, 1er-4 mai 2008), Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France (35), FERACF, pp.75-87, 2009, 978-2-913272-20-0. halshs-03978305

HAL Id: halshs-03978305

<https://shs.hal.science/halshs-03978305v1>

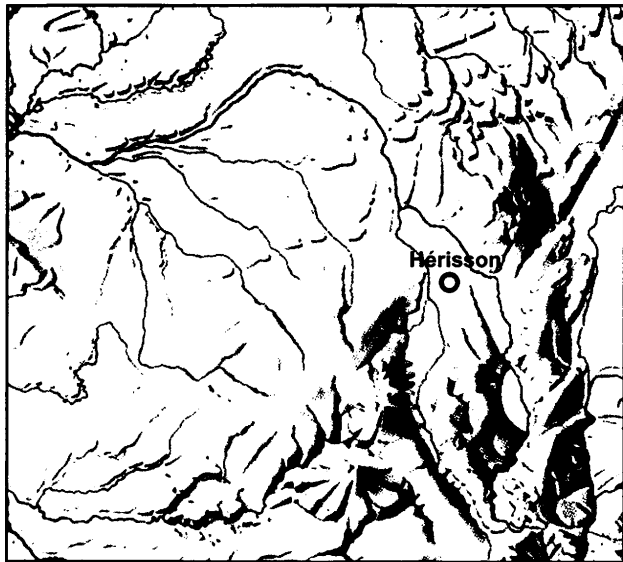
Submitted on 8 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License



David Lallemand*

Hérisson, *oppidum* de Cordes Chateloi (Allier) : fouille de la porte de Babylone

THE EXCAVATION OF THE « PORTE DE BABYLONE » AT THE OPPIDUM OF CORDES CHATELOI AT HÉRISSEON (ALLIER)

Mots-clés : *Oppidum, Hérisson, Âge du Fer, Fortification.*

Keywords : *Oppidum, Hérisson, Iron Age, Fortification.*

Résumé : L'*oppidum* de Cordes Châteloi est l'un des sites les plus importants du nord de l'Auvergne. Il appartient au peuple des *Bituriges Cubi*, gardant la frontière sud-orientale de la cité et un important itinéraire en provenance de la vallée du Rhône. Juché sur un éperon barré de confluence, il comprend deux enceintes imbriquées, qui ceinturent un espace de 73 ha. La reprise de la documentation engagée depuis 8 ans a provoqué de nouvelles fouilles à partir de 2003, qui devront être étendues dans les années à venir. Nous présentons ici les premiers résultats obtenus et des interprétations qui restent provisoires. L'opération en cours est focalisée sur les ruines d'une porte monumentale où se rencontrent plusieurs parements construits avec des blocs taillés, ainsi qu'une portion de voie formée de larges dalles de grès local. Les remparts sont effondrés sur des niveaux de voirie ou sur des niveaux de sol qui montrent des traces d'incendie, datés de La Tène D1b-D2. L'appartenance de la porte au type à ailes rentrantes a été confirmée récemment avec le décapage extensif préparatoire aux prochaines campagnes de fouilles. L'antériorité de l'écroulement du rempart par rapport à la construction du mur latéral mis au jour en 2003 et 2005 permet de prouver que la porte en blocs taillés comporte au moins deux états de fonctionnement successifs. Le premier état correspond à la porte à ailes rentrantes disposant déjà d'un appareil taillé. La voie dallée semble appartenir à cette première phase, datée de la fin du II^e ou du premier tiers du I^{er} siècle avant J.-C. On édifie ensuite un mur latéral dans le travers de la pente avec des blocs récupérés. La bande de roulement est alors formée d'une terre battue sableuse reposant sur un cailloutis damé. Dans la partie occidentale des fouilles a été reconnu un ouvrage présentant des loges béantes de forme quadrangulaire signalant l'emplacement de poutres. Deux fiches en fer assurent le rattachement de ce tronçon de rempart au type *murus gallicus*.

Abstract : *The oppidum of Cordes Chateloi is one of the most important sites in the northern Auvergne. It belonged to the Bituriges Cubi, protecting the SE frontier of their territory and an important route from the Rhone valley. Set on a promontory at an interfluvium, it includes two overlapping enclosures extending to 73 ha.*

* Chef du Service d'archéologie du département de l'Allier, Château de Bellevue, 03400 Yzeure.

Research began 8 years ago and led to excavation from 2003, which will be extended in the years to come. Initial results, presented here, are necessarily provisional.

The current programme is focused on a monumental gateway, where several dressed stone wall faces have been identified, as well as part of a road surfaced with large local sandstone slabs. The wall faces have tumbled onto road surfaces or soil horizons which show traces of fire and are datable to La Tène D1b / D2. A recent extension of the excavation has confirmed that the entranceway is of the inturned type. The fact that the collapse of the rampart preceded the construction of a lateral wall first recognised in 2003 demonstrates that the gateway, itself faced with dressed blocks, has at least two successive phases. The first consists of the inturned entrance, already faced with squared stones. The paved route seems to belong with this initial phase, attributable to the end of the second, or the first third of the succeeding, century. A lateral wall was subsequently built across the slope using blocks recovered from the earlier construction.

Here circulation took place on a beaten sandy surface. Between the gate and the tower two quadrangular voids were noted in the stonework, indicating the former presence of timber beams. Two iron spikes intimate that this fragment of wall was of *murus gallicus* type.

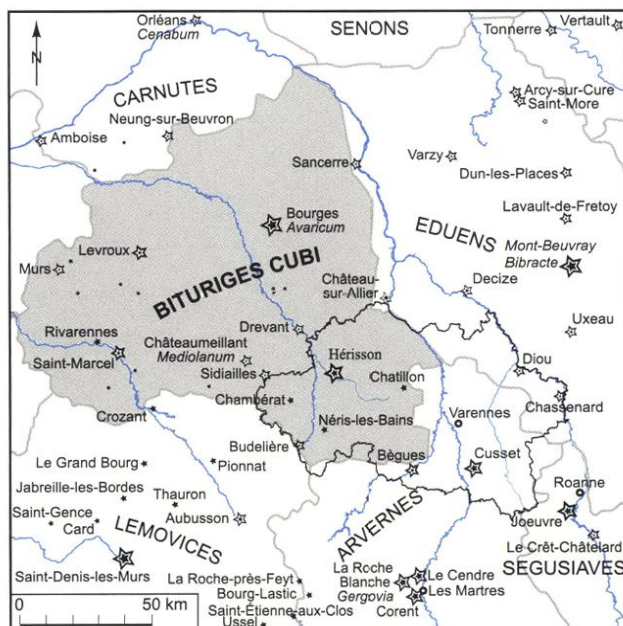


Fig. 1 : Localisation de l'oppidum de Hérisson dans le territoire biturige.

1. LOCALISATION DU SITE

L'oppidum de Hérisson est situé dans le département de l'Allier, qui reprend à peu de choses près les anciennes limites du duché de Bourbonnais. La particularité de ce territoire d'un âge récent est son implantation à cheval sur trois importantes cités antiques, celles des Arvernes, des Bituriges et des Éduens.

Entre l'Allier et le Cher, l'oppidum est situé dans une zone de bocage qui correspond à la partie sud-orientale du territoire de la cité des *Bituriges Cubi* (Fig. 1). Sa surface – près de 73 ha – en fait l'une des principales agglomérations de ce peuple, que seule la

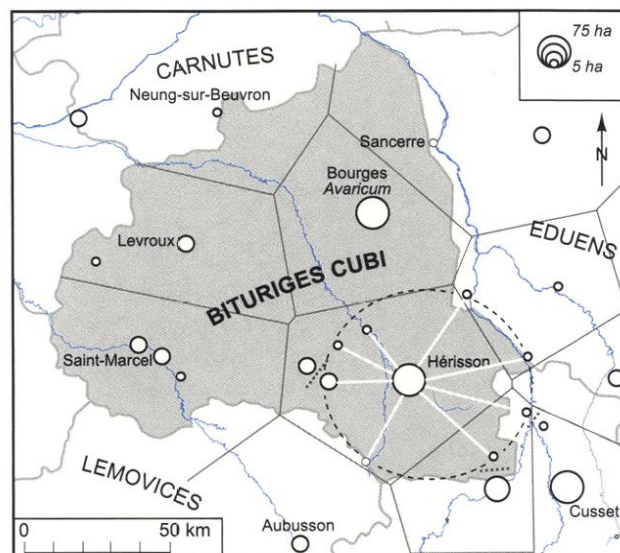


Fig. 2 : Modélisation du territoire de la cité biturige au 1^{er} siècle avant J.-C. et report des surfaces des oppida et des fortifications de second rang. (DAO D. Lallemand)

capitale *Avaricum* (Bourges) semble pouvoir égaler dans l'état des connaissances. Il polarise un vaste territoire, représentant la surface d'un demi département actuel, entouré par des fortifications de rang inférieur qui balisent les frontières et contrôlent des itinéraires, sur des points névralgiques du réseau de communication (Fig. 2). Ces points sont notamment des lieux de rencontre du réseau fluvial et du réseau terrestre (Château-sur-Allier, Budelière, La Groutte à Drevant).

La Protohistoire de cette région aujourd'hui bocagère est mal connue. C'est un espace difficile à étudier et à prospecter et il est également peu concerné par l'archéologie préventive. On doit néanmoins rappeler la présence du complexe d'ateliers de fabrication de bracelets en schiste de Buxière-les-Mines (une

quinzaine sont attestés à ce jour). L'atelier de La Chassagne est daté de la fin de l'âge du Fer grâce à des fouilles réalisées dans les années 1990 (Vernet, Pouéat 2002).

Hérisson est un maillon important du réseau des grands oppida de Gaule centrale, dont deux sont des découvertes récentes (Cusset, Bègues). Avec ces trois pôles, les réseaux d'agglomérations gauloises du Berry, de Bourgogne, d'Auvergne et du Roannais peuvent désormais être reliés.

2. TOPOGRAPHIE DU SITE

L'oppidum de Cordes Chateloi est un éperon barré de confluence, délimité à l'ouest par les escarpements donnant sur l'Aumance et au nord-est par le ravin de la Suchère où coule son affluent la Louise (Fig. 3). Deux enceintes emboîtées sont identifiées. L'enceinte principale, de 18 ha de surface, est clôturée par un imposant rempart de barrage de 840 m de long. Le



Fig. 3 : L'oppidum de Cordes Chateloi (délimité par un tireté) sur le relevé micro-topographique Lidar ; équidistance des courbes : 1 m (© Arctron).

dénivelé mesuré entre le sommet du talus massif et la base du fossé atteint encore 12 m au nord-est ; un fossé de 40 m de large devance la levée de terre ; l'enceinte secondaire est délimitée par un rempart de barrage rectiligne de 700 m de long, qui épouse une ligne de faille, et enferme près de 73 ha.

La fortification a fait l'objet d'un relevé Lidar en 2004 (Lallemand 2005 a). Ce document couvrant 4 km² donne la localisation précise des différentes lignes de fortification, mais également des détails sur

l'architecture du site. On peut notamment différencier les aménagements artificiels des reliefs naturels.

3. LA RECHERCHE SUR L'OPPIDUM

Cet oppidum n'a jamais bénéficié d'opérations de recherche, malgré le degré de préservation élevé de ses fortifications et malgré plusieurs mentions de découvertes anciennes importantes. Explorateurs, érudits et historiens ont ainsi signalé très tôt la présence de voies dallées ainsi que des remparts construits avec des blocs taillés, empilés les uns sur les autres, sans mortier de chaux.

Entre 1968 et 1970 a été réalisé un sondage d'une vingtaine de m² sur une parcelle dénommée Babylone, au centre d'un monticule donné comme le lieu d'érection d'une tour colossale d'après Nicolas de Nicolay qui écrivait en 1569 (Nicolay 1569). Autour du propriétaire des lieux, une équipe de bénévoles a dégagé les vestiges d'un parement constitué de blocs taillés, dans lequel s'ouvrent plusieurs loges quadrangulaires, dégagé sur quatre assises à l'époque (Moreau 1970). Jusqu'à ces dernières années, cet ouvrage était considéré comme médiéval, en référence au texte de Nicolay. La reprise du mobilier extrait de ce sondage n'a révélé aucun objet historique, seulement du mobilier de La Tène finale.

Parmi les résultats des anciens sondages, on doit retenir l'observation d'un retour d'angle pour le mur mis au jour et celle d'un bloc muni d'un tenon. En supposant que cet ouvrage pouvait être identifié au type *murus gallicus*, les fouilleurs ont suggéré à l'époque que ce système permettait à la pierre manquante du retour d'angle, posée de chant, de parfaitement s'encaster dans le parement de façade (cf. *infra* Fig. 14).

Dans la ville proprement dite, plusieurs voies dallées sont désormais attestées par les découvertes fortuites ou par des opérations d'archéologie préventive. L'une d'elles, mise au jour en 1988, était large de 5 m et disposait de pierres bordières. Recueilli lors du dégagement, un important lot d'amphores républicaines indique pour l'utilisation de la voie une datation assez large, comprise entre la fin du II^e et le milieu du I^{er} siècle avant J.-C.

4. PRÉSENTATION DE LA FOUILLE

Elle est implantée sur le revers du promontoire de Babylone, un petit plateau naturel d'environ 2500 m² qui domine tout l'espace enfermé par l'enceinte principale. C'est sur lui que viennent s'appuyer toutes les fortifications successives du site. L'objectif de la fouille, prévue à l'origine sous la forme d'une tranchée trans-



Fig. 4 : Plan des vestiges avant la fouille des différents éboulis (DAO D. Lallemand).

versale réalisée en 2003, était de sectionner le rempart massif pour tenter de retrouver un éventuel rempart à pourrage interne. Le dallage et le mur construit avec des blocs taillés sont des découvertes inattendues, qui ont provoqué la mise en place d'une fouille programmée.

Le plan présenté (Fig. 4) donne l'état de la recherche en 2007. Il comprend l'ensemble des vestiges relevé depuis 2003 (Lallemand 2003). Il représente les multiples éboulis fouillés à partir de 2005 et les résultats des décapages récents de trois fenêtres, travaux préparatoires aux fouilles conduites en 2008 (Lallemand 2005 b). Longtemps restée problématique, l'organisation du site apparaît aujourd'hui plus nettement grâce aux résultats de la dernière campagne. Plusieurs tronçons de mur en blocs taillés isolés appartiennent à l'aille rentrante nord-orientale d'une porte classique de type *Zangentor* (ou porte en tenaille).

5. LE REMPART NORD-EST DE LA PORTE (ÉTAT PRIMITIF)

Le rempart de l'aille nord-orientale est un ouvrage pourvu d'une façade en blocs taillés. Étudié sur 9 m linéaires, il présente un degré de préservation très irrégulier. Le travail de dégagement des éboulis a permis de révéler un parement conservé *a maxima* sur 4 assises, soit sur 0,80 m d'élévation (Fig. 5).

L'ouvrage s'est effondré sur une couche qui présente les caractéristiques d'un sol incendié (Fig. 6). Le niveau scellé par l'éroulement est une épaisse accumulation de charbons de bois, dans laquelle ont été mis au jour des mobiliers carbonisés : céramiques, amphores, monnayages, clouterie, et des morceaux de grès pulvérulents soudés par la chaleur (Fig. 7 et 8).

Une trentaine de blocs effondrés depuis le rempart a été retrouvée. L'absence des neuf dixièmes des blocs suggère une récupération presque exhaustive de ces éléments peu après l'éroulement : du mobilier à l'origine déposé dans la couche charbonneuse a été



Fig. 5 : Fouille des éboulis du rempart de l'aile nord-orientale (état I). A : Sommet des éboulis.
B : La zone tramée (US 3006) matérialise le sol incendié sur lequel reposent des blocs de façade (DAO D. Lallemand).

retrouvé dans les éboulis. Une douzaine de pierres ont été épargnées par la récupération et sont restées, alignées, sur le sol incendié.

Le parement préservé en élévation présente des pierres équarries (Fig. 7 et 9). L'appareil présente des proportions variées dans les différentes rangées. L'assise de fondation est formée d'une suite de blocs de grandes dimensions : jusqu'à 0,60 m de longueur pour certains, pour une hauteur calibrée à environ

0,35 m (Lallemand 2004). Un poids compris entre 80 et 120 kg peut être avancé pour certains. Les deux suivantes possèdent des moellons de plus faibles dimensions, de 0,20 m de côté. La dernière assise conservée est constituée de nouveau par de gros blocs parallélépipédiques. Avec les pierres taillées en dépouille, effondrées et toujours agencées comme dans le rempart avec cette alternance petite assise/grande assise, on peut assurer que l'ouvrage possédait au moins 9 rangées de blocs, et que les



Fig. 6 : Fouille en cours des éboulis du rempart.
(cliché D. Lallemand).



Fig. 7 : Couche incendiée (US 3006) au pied du rempart,
cliché vers le nord-ouest (cliché D. Lallemand).



Fig. 8 : Céramique calcinée de la couche incendiée
(cliché D. Lallemand).

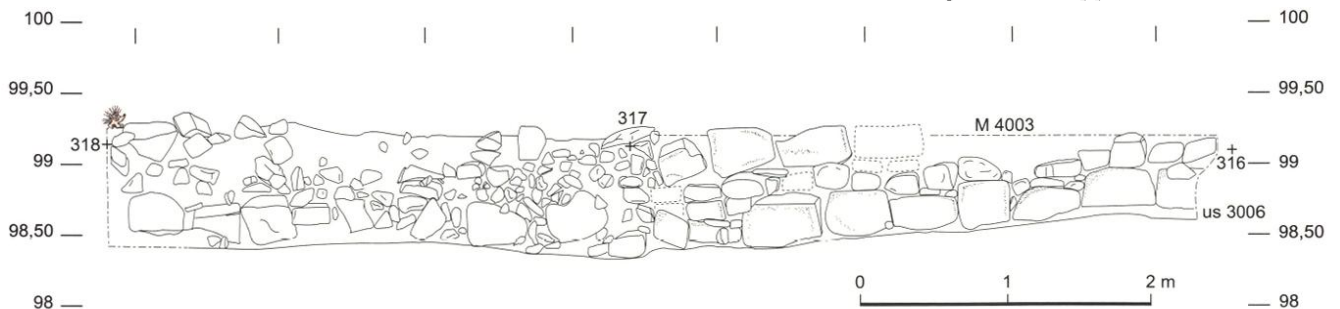


Fig. 9 : Relevé de la façade du rempart de l'aile nord-orientale (DAO D. Lallemand).

constructeurs ont volontairement fait varier la hauteur de ces assises, peut-être pour apporter une touche esthétique à la façade. Il nous semble difficile de retenir la fonction d'assises de réglage pour les rangées en petit ou moyen appareil.

Dans la moitié occidentale du tronçon fouillé, le rempart est complètement détruit. Il ne subsiste que l'assise de fondation qui, du reste, se trouve en position basculée. Seuls quelques blocs issus de cette section écroulée ont été retrouvés en contrebas.

Aucune fiche en fer n'a été mise au jour dans les éboulis du rempart et aucun espace vide n'a été formellement identifié pour les quatre assises préservées. Alors que la présence d'un rempart à poutrage interne n'était qu'un postulat, l'opération conduite en 2008 en arrière de la façade de blocs taillés a confirmé la conservation de plusieurs empreintes de bois disposées perpendiculairement. Il pourrait s'agir des bois de fondation.

Plus à l'ouest, il subsiste de cette aile rentrante un tronçon préservé sur quelques assises. Il n'a pas encore été dégagé, mais on suppose qu'il est conservé sur 2 à 3 rangs (Fig. 4, 9). L'alignement des pierres et la configuration des lieux laissent penser que nous sommes ici dans les premiers mètres du couloir, à proximité de la porte. La technique de construction observée en surface rappelle clairement celle qui a été utilisée pour la porte de Vernon (Eure) fouillée sous la direction de Th. Dechezleprêtre, avec des blocs enchâssés dans un noyau formé de matériaux compactés. Comme à Vernon, la porte primitive de Babylone présente un couloir formé d'une façade où certains blocs sont posés de chant.

Ce corridor a été remblayé par des matériaux volontairement rapportés. La préservation du mur du couloir est directement tributaire de ces apports intentionnels. La condamnation de la porte et l'abandon sur place des blocs taillés, pourtant facilement accessibles, posent un problème. Une des hypothèses retenues mettrait en rapport ces particularités avec l'édification du talus massif, peut-être effectuée dans l'urgence.

La période d'édification et de fonctionnement du rempart primitif n'est pas parfaitement documentée. La fouille de l'ouvrage devrait apporter des informa-

tions chronologiques plus abondantes prochainement. Dans l'état des données, le mobilier trouvé dans la structure de la fortification (amphores, importations, monnaies) plaide en faveur d'une datation centrée sur la fin du II^e siècle avant J.-C. L'assemblage du matériel ne montre pas véritablement de dissemblance avec celui mis au jour dans la couche d'incendie (U.S. 3006). En revanche, la période d'écroulement du rempart de l'aile rentrante peut être datée indirectement grâce aux mobiliers recueillis dans cette couche charbonneuse. On doit retenir que la dizaine de monnaies n'est formée que de potins, non identifiables pour la plupart en raison de leur passage au feu. Bien qu'elle soit rare, la parure compte une fibule en fer à arc plat trapézoïdal, inspiré des modèles de type Nauheim, ainsi qu'une série d'anneaux en alliage cuivreux liés à des vêtements ou à un équipement militaire. Les céramiques d'importation comptent des fragments de plat en campanienne A de type Lamb. 5/7 et des coupelles Lamb. 28ab. Les amphores appartiennent aux types de transition Dressel 1A/1B (il n'y a aucune Dressel 1B). L'assemblage très homogène de la céramique domestique trouve des correspondances à Châteaumeillant pour des contextes datés de LT D1b/LT D2a. La destruction du rempart a dû probablement intervenir entre la fin du II^e et le début du I^{er} siècle avant J.-C., si l'on retient ces arguments.

6. LE MUR LATÉRAL (ÉTAT 2)

Mis au jour dès la première campagne de fouille, le mur latéral gravit la pente du plateau en diagonale. Il est connu sur 13 mètres linéaires et il ne semble pas se poursuivre vers le sud-est (Fig. 4 et 10). En rebord du plateau, il vient s'accoler aux ruines du rempart effondré de l'aile rentrante, constituant une liaison chronologique importante pour la succession des différents états. Sa construction intervient après l'effondrement du rempart et le pillage des blocs de façade.

Le mur latéral est constitué d'un parement de façade dont les assises épousent littéralement l'orientation de la pente, en contradiction complète avec les règles de construction classique. Il a été dégagé après la fouille d'une dizaine de m³ de matériaux éboulés depuis le nord-est. Ces dépôts, qui correspondent au noyau de l'ouvrage, recouvraient une centaine de blocs taillés en provenance de l'élévation disparue du parement de façade. À l'image du rempart antérieur, certains blocs effondrés de cet ouvrage étaient encore ordonnés face contre sol, sur des niveaux de voirie situés au sud. Grâce aux résultats des fouilles de 2003 et 2005, nous pensons posséder une grande partie des matériaux constitutifs de ce mur qui ne semblent pas avoir fait l'objet d'une récupération après l'écroule-



Fig. 10 : Façade du couloir en élévation –zone non fouillée (cliché D. Lallemand).

ment. L'ensemble des blocs taillés utilisés pour la façade reposait sur la voirie sous-jacente. Ces derniers sont de différents modules. Certains ont une forme parallélépipédique et sont repris à la smille sur 5 faces (leur poids peut dépasser le quintal), d'autres ont une forme pyramidale. Taillées dans des grès sidérolithiques, les pierres sont empilées à sec, « en piles d'assiettes », dessinant des coups de sabre dans le parement. L'assemblage des blocs, comme leur module, sont anarchiques et hétérogènes, si on les compare aux autres murs visibles sur le site. L'idée d'un réemploi des éléments d'appareil en provenance du rempart écroulé est tout à fait envisageable.

Aucune fiche en fer n'a été recueillie. Ce mur s'est effondré d'un seul tenant sur les derniers niveaux de voirie qui sont en liaison avec la porte. Le dernier état rencontré est une bande de roulement formée d'une terre battue sableuse, qui recouvre différents cailloutis damés à l'approche du couloir.

Représentatifs de la seconde phase de fonctionnement de la porte, les assemblages de mobilier découverts dans cette voirie et ceux des éboulis du mur latéral sont antérieurs à la période augustéenne, dont le faciès céramique est bien connu par ailleurs sur l'oppidum.

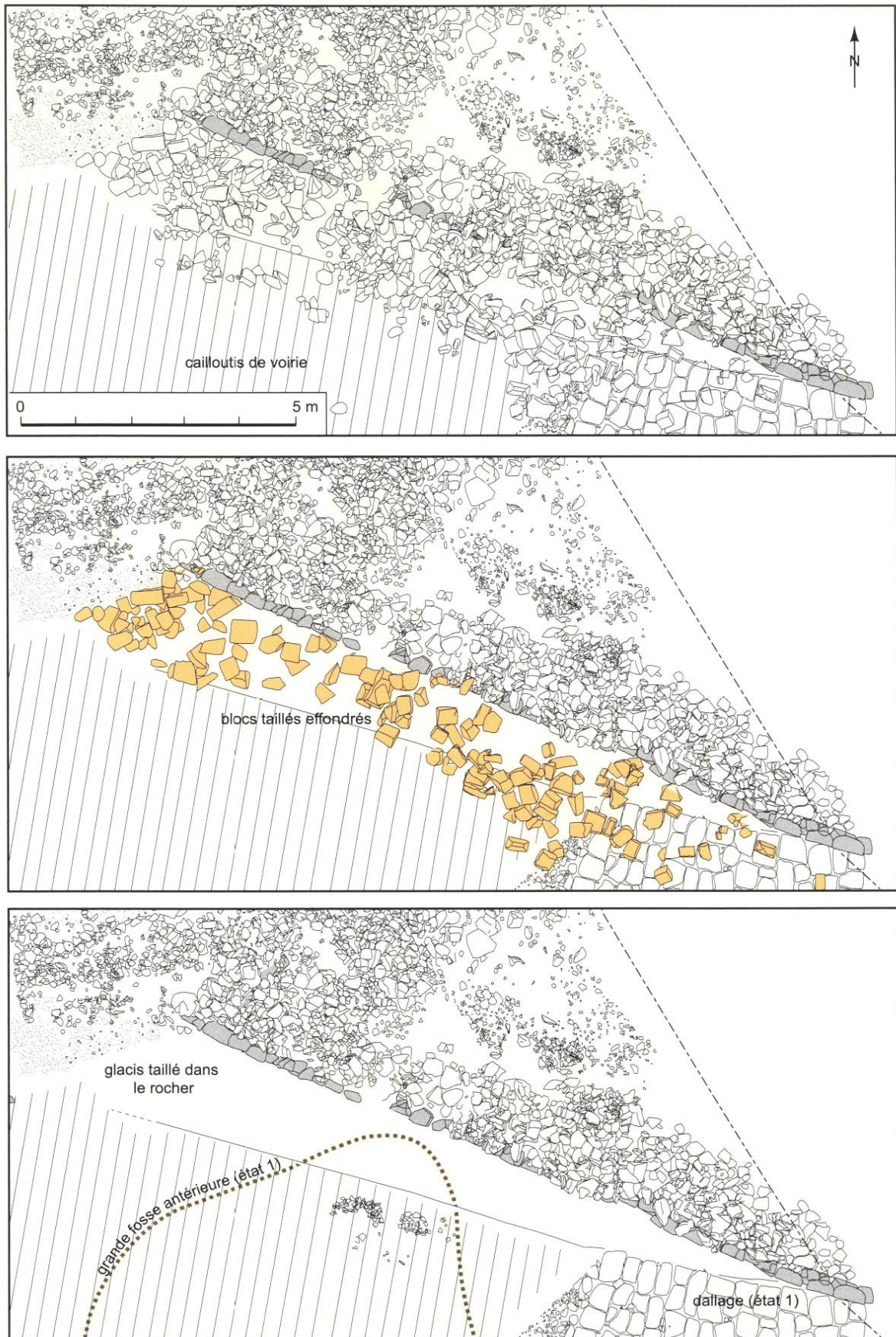


Fig. 11 : Fouille et étude du mur de soutènement latéral M150, état II (DAO D. Lallemand).

La localisation de cet ouvrage et ses caractéristiques orientent l'interprétation vers un simple mur de soutènement édifié pour réhabiliter l'accès à la porte, après l'écroulement de son aile primitive (Fig. 11). Nous ne sommes pas persuadé qu'il s'élevait sur une hauteur comparable à celle d'un rempart. On peut tout au plus souligner que la voie d'accès à la ville gauloise a été maintenue malgré le travail de déblaiement des éboulis, l'importance des moyens à apporter pour la reconstruction, enfin les difficultés d'accessibilité liées à la topographie des lieux.

La bande de roulement recouvre au sud-est les restes d'un dallage comportant une soixantaine de pierres de grands gabarits (Fig. 12). Formé de douze rangées de pavés, cet ouvrage – une voie ? – s'étend sur 5,60 m et se prolonge vers l'est. Il a fait l'objet d'une récupération importante dans sa partie sud-ouest avant la condamnation de la porte et son remblaiement. La largeur préservée atteint près de 2,50 m. Ne subsistent donc que la partie nord et notamment les pierres bordières jouxtant un glacis ménagé dans le rocher.

Les largeurs de ces pierres, comprises entre 0,30 et 0,40 m, sont relativement homogènes. Les dalles de l'intérieur de la voirie ne sont pas calibrées, mais la disposition en rangées montre une organisation un peu comparable à celle des voies gallo-romaines. Au sud, la disparition des dalles permet l'observation de la structure interne de la voie. Les pavés sont de véritables blocs, dont la hauteur atteint jusqu'à 0,35 m. Préalablement à l'installation de cette voie ou cette « esplanade », les lieux ont fait l'objet d'un décaissement, bien visible à la liaison glacis-pierres bordières. La datation de cet ouvrage, replacée à La Tène D1b ou à La Tène D2a en chronologie relative, en fait un *unicum* en Europe celtique.

7. UN MURUS GALLICUS D'UNE CONCEPTION ÉTONNANTE

Lors de la campagne de décapage de 2007, les vestiges mis au jour dans les années 1960 ont été retrouvés. Un nettoyage de surface effectué autour de trois blocs visibles en surface a permis de localiser clairement l'ancien sondage. À l'arrière du parement, comme dans le mur latéral et le rempart primitif, un important blocage formant « noyau » a été observé. Une première tâche a consisté à évacuer les remblais des anciennes fouilles et à repérer les parties non touchées.

La hauteur maximale de l'élévation à l'horizontale atteint un peu plus de 1,20 m, sur une longueur totale de 2,50 m (Fig. 13). On peut néanmoins restituer une hauteur de 1,50 m pour l'ouvrage, dans l'état des données, si l'on reporte la hauteur des assises du sud



Fig. 12 : Mur latéral et dallage, vue vers le nord-ouest (cliché D. Lallemand).

avec celles du nord. Plusieurs blocs photographiés par le propriétaire ne sont plus en place et sont tombés au pied de l'ouvrage, alors que l'excavation était béante. La plus haute rangée a effectivement perdu au moins deux blocs.

L'excellente conservation de l'élévation dépasse celle qui a été observée depuis 2003 sur les autres secteurs du chantier. Une sixième assise a été observée à la base du sondage lors des derniers nettoyages. Le pendage naturel observé dans les zones connexes indique la possibilité d'une présence d'une seconde rangée de blocs cachée, ce qui porterait la hauteur préservée du mur à environ 2,20 m.

Finalement, vingt blocs sont encore en place dans ce parement. Leur gabarit et la technique de construction mise en œuvre sont similaires à ce qui a été observé pour le rempart du couloir de la porte, bien que la qualité du matériau, la taille et la finition soient bien supérieures.

On ne retrouve pas toutefois dans la disposition des blocs ni les empilements, ni les coups de sabre des précédentes élévations mises au jour. La création d'un angle au sud et la présence des loges – fantômes des extrémités des tirants de bois disparus – ont imposé aux constructeurs différents aménagements (Fig. 13). Ils ont, par exemple, eu recours à un système de cales pour ajuster le parement à l'ossature de bois et en particulier à la section des tirants.

La pierre angulaire de l'ouvrage, bien visible sur les anciens clichés, est encore en place (Fig. 14). Elle se caractérise par la présence d'un tenon ménagé volontairement dans le dos du bloc. Ce dernier permettait manifestement de caler un bloc de chant du retour de la façade. Il pourrait s'agir d'une technique de charpenterie détournée, adaptée au matériau lithique. On s'étonne néanmoins que la solution du « poteau d'angle » n'ait pas été retenue.

La technique rencontrée à Hérisson remet en question l'hypothèse actuellement soutenue d'une utilisation de dalles posées de chant pour imiter le



Fig. 13 : Élévation supérieure de la façade en blocs taillés du *murus gallicus* (cliché D. Lallemand).

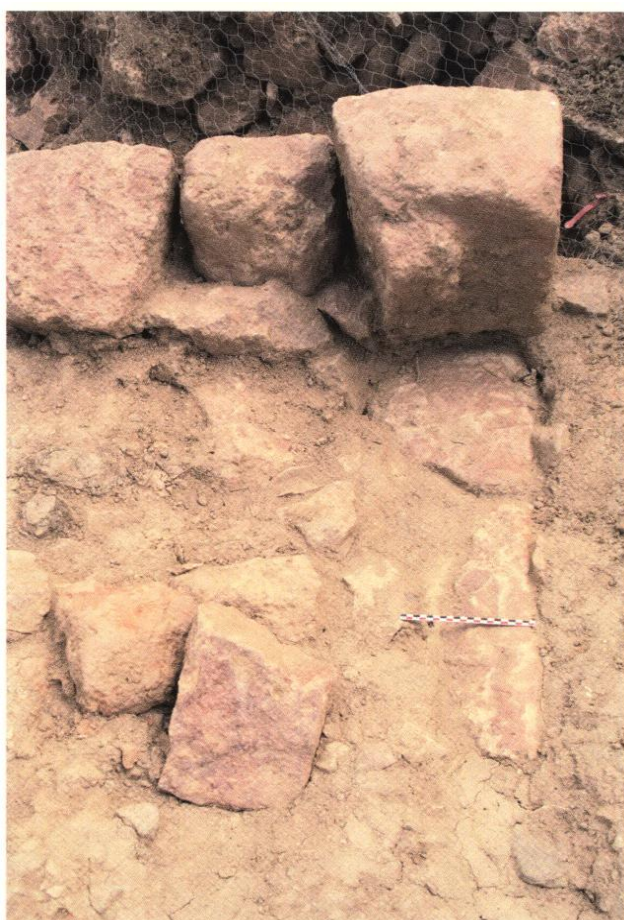


Fig. 14 : Pierre angulaire munie d'un tenon du *murus gallicus* (cliché D. Lallemand).

grand appareil, une « mise en scène » rencontrée à Vernon (Eure) ou à Trisov (Bohème). La technique de construction utilisée ici pourrait expliquer l'utilisation de ces dalles posées de chant.

Quatre loges ont été observées à différents étages du parement de façade (Fig. 13). Trois sont encore visibles aujourd'hui et une autre peut être restituée à partir d'un cliché de 1970. Leur taille similaire, environ 0,30 m de section, et leur disposition régulière dans la façade rappellent les vestiges d'un

système de poutrage interne. Elles sont les négatifs des extrémités des tirants de bois qui armaient certains remparts gaulois.

Lors du nettoyage d'une zone d'éboulis préservée, au contact du parement, une fiche en fer a été découverte au devant d'une des loges quadrangulaires. Elle semble bien confirmer l'attribution de ce rempart au type *murus gallicus*.

Un autre objet en fer remarquable a été découvert en position secondaire, dans des remblais remaniés. Il est séduisant d'y voir une seconde fiche en fer mais sa position stratigraphique invite à la prudence.

La très faible quantité de mobilier collecté lors du nettoyage ne permet pas encore de proposer de datation pour ce mur et, si le parement remis au jour appartient bien à la porte de Babylone, il est encore impossible de l'attribuer à telle ou telle phase de fonctionnement.

Sur le plan architectural, la présence d'un retour d'angle est-ouest, situé très près du couloir de la porte, pourrait bien trahir l'existence d'une tour à plan quadrangulaire, d'un bastion, voire d'une seconde porte succédant à la première condamnée. Les tours prises dans la masse du rempart sont connues pour les fortifications du second âge du Fer du midi de la France : Lattes dans l'Hérault, Saint-Pierre-lès-Martigues dans les Bouches-du-Rhône, etc. Leur présence ici ne serait pas plus étonnante que celle du dallage et du mur en grand appareil.

8. CONDAMNATION DE LA PORTE ET ÉDIFICATION DU TALUS MASSIF

Après l'abandon définitif de la porte et l'éboulement du mur de soutènement latéral, l'ensemble est complètement recouvert d'une épaisse chape d'argile tertiaire. Un important volume de matériaux contenant des reliefs domestiques est également rapporté pour boucher l'espace béant situé devant le couloir de la porte. L'analyse de l'importante séquence stratigraphique contenant ces couches particulières a prouvé qu'elles participaient bien à la condamnation volontaire de la porte en blocs taillés. Elles ont vraisemblablement été rapportées depuis la faille géologique surplombant au nord le plateau de Babylone – lieu de dépotoir privilégié – avant que cette dépression naturelle ne soit utilisée pour accueillir le fossé défensif.

La succession et la composition des couches du talus massif semblent restituer les strates archéologiques, puis géologiques, rencontrées lors du creusement du fossé défensif. Cette interprétation expliquerait la présence des couches-dépotoirs riches en mobilier placées au plus bas de l'accumulation, direc-

tement sur les derniers niveaux de voirie (stratigraphie inversée). Pour la céramique, les recollages sont exceptionnels et on relève un taux de fragmentation élevé pour les 1500 tessons recueillis. Certains mobiliers témoignent d'un séjour prolongé en contexte humide (la faune et les monnaies notamment). Les assemblages comportent des amphores républicaines Dressel 1A et de transition Dressel 1A/1B, des fragments de gobelets italiques à picots (Marabini Moevs 1973 ; Passelac 1993 : PAR-FIN, 1a ; Mayet 1975), des imitations de récipients campaniens (Lamboglia 27/31) et un important volume de céramiques domestiques. Les monnaies mises au jour dans ces dépôts, une quarantaine d'individus, sont uniquement des potins. Une datation au passage de La Tène D1b à LT D2a est proposée.

9. LES REMPARTS EN BLOCS TAILLÉS DANS LE MONDE CELTIQUE

Les murs de blocs taillés de Hérisson trouvent des comparaisons sur un nombre très restreint de sites. Ainsi, le rempart fouillé au Col de Saverne (Bas-Rhin) est un *murus gallicus* possédant une façade constituée d'empilement de pierres taillées (Fichtl 1997). Le site de La Corre à Housseras (Vosges) dispose également d'un parement édifié avec des blocs à faces rugueuses piquetées (Caumont, Le Saint-Quinio 2003). Dégagé dans les années 1960 sur une hauteur d'1,40 m, le rempart associé est à poteaux frontaux. À Vernon (Eure), la porte fouillée sous la direction de Th. Dechezleprêtre disposait d'une façade de pierres taillées posées de chant pour imiter le grand appareil (Dechezleprêtre 1998). Sur l'oppidum de Finsterlohr (Wurtemberg, All.), doté d'un rempart de type Kelheim, l'une des entrées (*Zangentor*) est parée de blocs dégrossis (Bittel 1950, Collis 1984, Zürn 1977). En Bohême, des vestiges monumentaux sont aussi observés sur l'oppidum de Trisov (Rép. tchèque ; Bren 1966, 1971). Les fouilles préventives de Besançon *Vesontio* (Doubs) ont fourni des segments de *murus gallicus* utilisant un appareil en blocs taillés (Barral, Vaxelaire, Videau 2005). Quelques pierres du rempart du Mont Vully présentent des traces de taille à la smille (Kaenel, Curdy, Carrad 2004 : 85). Ces découvertes récentes ont fait l'objet d'un recensement et d'une première étude comparative (Fichtl 2005 a). Le recours à un appareil taillé pour les remparts et surtout pour les portes est interprété comme un signe fort de puissance et d'ostentation (Dechezleprêtre, Fichtl 2000 ; Fichtl 2005 b) (Fig. 15).

Trois types de blocs sont connus à Hérisson. À l'image du site de La Corre, ceux que l'on retrouve dans les assises les plus hautes sont taillés en dépouille

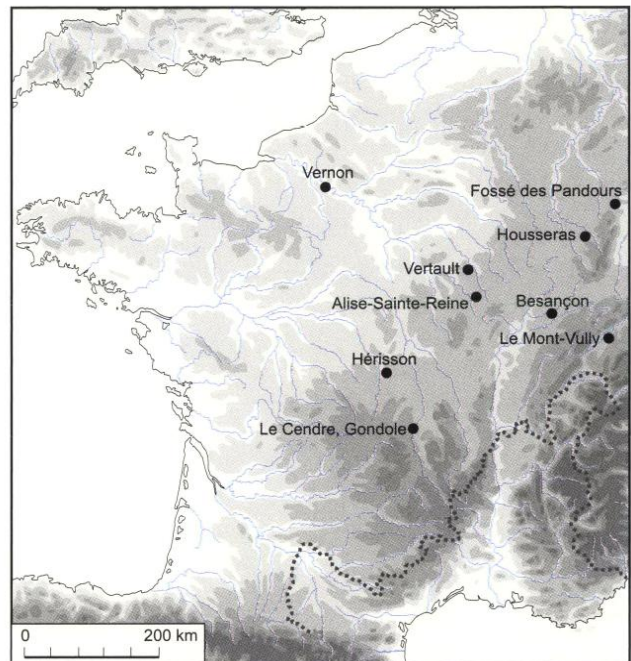


Fig. 15 : Carte des fortifications disposant d'un parement en blocs taillés à la smille (DAO D. Lallemand).

(élévation du *murus gallicus* ou blocs du rempart découverts faces contre le sol incendié par exemple). Dégrossis sur cinq faces, ils ont une forme pyramidale qui semble permettre un meilleur ancrage dans le noyau du rempart. Au sein d'un même ouvrage, ces pierres « enchâssées » sont parfois associées à des blocs en carreau, posés de chant – véritables éléments de plaquage –, situation que l'on rencontre pour le *murus gallicus* et la façade du couloir de la porte primitive. La troisième sorte comprend des blocs parfaitement parallélépipédiques, souvent de grandes dimensions. Sur le site de Hérisson, ils sont employés de préférence pour les assises de fondation et pour des parements particuliers.

En règle générale, les pierres sont posées les unes sur les autres, en « piles d'assiettes », formant des coups de sabre. La face visible de l'appareil utilisé est soigneusement finie avec un outil à percussion lancée, la smille (pic à une ou deux têtes). Les blocs d'un grès blanchâtre homogène offrent un excellent support au tailleur qui peut homogénéiser et affiner son travail de manière remarquable. On observe sur certaines faces les nombreuses traces laissées par l'outil et la technique de finition des angles.

Avec les grès contenant des nodules sidérolithiques, les surfaces planes sont difficiles à obtenir. Le travail consiste en un dégrossissement. La finition est impossible, au risque de faire éclater le bloc. Selon le type de grès, la face présentée bénéficiait donc d'un traitement supplémentaire plus soigné. Les premières pierres en grès clair du mur latéral gravissant le talus sont d'une

qualité et d'un module tout à fait étonnants. Elles rappellent les pierres d'un segment de mur mis au jour dans les années 1960 : un ouvrage orienté est-ouest faisant suite au *murus gallicus*, après le retour d'angle et qui n'a pas encore été remis au jour.

CONCLUSION

Les éléments fouillés sur le site de Babylone correspondent, en l'état actuel des recherches, à l'élévation d'une porte de type *Zangentor*. L'ouvrage se compose d'un rempart suivi d'un tronçon de mur identifié provisoirement comme étant le parement nord de l'entrée. Le spectre céramologique général, fondé principalement sur l'étude du rempart, de ses éboulis et de la couche incendiée, est homogène. Il peut être replacé entre la fin du II^e et le début du I^{er} siècle avant J.-C. (LT D1b-D2a, soit entre 110 et 60 avant J.-C.)

Ceinturant un espace de 73 ha – ce qui classe l'*oppidum* au second rang des agglomérations gauloises bituriges – les lignes de fortification resteraient classiques si elles ne recouvraient pas des vestiges d'un tout autre acabit.

Le rempart de Hérisson, conçu par l'ensemble d'une collectivité, prend toute son importance avec l'utilisation de blocs taillés et, à l'emplacement de la porte de Babylone, la présence d'un dallage de conception originale. La variation de la hauteur des

assises, peut-être également un jeu de couleurs rendu possible par la variabilité de la teinte des bancs gréseux, font de ce rempart et de cette porte de véritables monuments glorifiant la ville celtique, ses concepteurs, ses commanditaires.

Au rempart s'ajoutent des voies dallées datées du I^{er} siècle avant J.-C. connues dans l'*oppidum* par différentes opérations et récemment observées en prospection géomagnétique. Elles sont d'une largeur d'environ 5 m, disposent de pierres bordières et, pour un unique exemple de datation augustéenne, de caniveaux. Ces équipements de voirie ne font que renforcer l'idée que cette agglomération est une véritable ville, avec le développement d'un véritable urbanisme qui emprunte peut-être ses plans très tôt aux modèles méditerranéens, les déforme, les adapte en fonction des matériaux disponibles et des techniques locales.

À Hérisson, la présence d'un équipement architectural monumental rompt avec le statut péjoratif qui était accordé jusqu'alors au site, quand celui-ci apparaissait sur les cartes... Nous serions moins surpris de trouver de tels aménagements dans une capitale de cité et non dans une agglomération d'un rang secondaire. Esseulé dans le quart sud-est de la cité biturige, l'*oppidum* de Hérisson ne serait-il pas, plus qu'un site de second rang, la capitale d'un *pagus* ?

BIBLIOGRAPHIE

- Barral, Vaxelaire, Videau 2005
 BARRAL P., VAXELAIRE L., VIDEAU G. - Besançon au I^{er} siècle avant J.-C. In : Kaenel G., Martin-Kilcher S., Wild D. (éd.), *Colloquium Turicense, Sites, structures d'habitat et trouvailles du I^{er} siècle avant J.-C. entre le Haut-Danube et la moyenne vallée du Rhône*, Colloque de Zurich, 17-18 janvier 2003, Cahiers d'archéologie romande 101, Lausanne, p. 171-198.
- Bittel 1950
 BITTEL K. - Das Keltische oppidum bei Finsterlohr, *Württembergische Franken*, N. F., 24-25, p. 69-86.
- Bren 1966
 BREN J. - *Trisov : A Celtic oppidum in south Bohemia*. National Museum Prague, 165 p.
- Bren 1971
 BREN J. - Das keltische oppidum Trisov, *Archeologické Rozhledy*, 23, p. 294-303.
- Caumont, Le Saint-Quinio 2003
 CAUMONT O., LE SAINT-QUINIO T. - Un site de hauteur du Massif gréseux vosgien : « La Corre » à Housseras (Vosges). In : Fichtl S. (dir.), *Les oppida du nord-est de la Gaule à La Tène finale : journées d'étude*, Nancy, 2000, *Archaeologia mosellana*, 5, p. 107-122.
- Collis 1984
 COLLIS J. - *Oppida, Earliest Towns North of the Alps*, University of Sheffield, 250 p.
- Dechezleprêtre 1998
 DECHEZLEPRÊTRE T. - *La fortification gauloise de Vernon. Recherches récentes sur un oppidum Vélocasse*, Musée de Vernon, 43 p.
- Dechezleprêtre, Fichtl 2000
 DECHEZLEPRÊTRE T., FICHTL S. - Taille et mise en œuvre de la pierre en Gaule indépendante : l'exemple de deux sites récemment fouillés. In : Lorenz J., Tardy D., Coulon G. (dir.), *La pierre dans la ville antique et médiévale. Analyse, méthodes et apports*, Mémoire 3 du musée d'Argentomagus, Saint-Marcel, p. 165-170.
- Fichtl 1997
 FICHTL S. - Le *Murus Gallicus* de l'oppidum médiomatricum du Fossé des Pandours (Col de Saverne, Bas-Rhin). *Fouilles 1995-1996, Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire*, 40, p. 35-56.
- Fichtl 2005 a
 FICHTL S. - La Taille de la pierre dans l'architecture gauloise du nord-est de la Gaule. In : Kaenel G., Martin-Kilcher S., Wild D. (éd.), *Colloquium Turicense, Sites, structures d'habitat et trouvailles du I^{er} siècle avant J.-C. entre le Haut-Danube et la moyenne vallée du Rhône*, Colloque de Zurich, 17-18 janvier 2003, Cahiers d'archéologie romande 101, Lausanne, p. 223-230.
- Fichtl 2005 b
 FICHTL S. - *Murus et pomerium : réflexion sur la fonction des remparts protohistoriques*, *Revue archéologique du centre de la France*, 44, p. 55-72.
- Kaenel, Curdy, Carrad 2004
 KAENEL G., CURDY P., CARRAD F. - *L'oppidum du Mont Vully. Un bilan des recherches, 1978-2003*, Archéologie fribourgeoise 20, Academic Press, Fribourg, 280 p.
- Lallemand 2003
 LALLEMAND D. - *Hérisson, oppidum de Cordes-Chateloi*. Rapport préliminaire de fouille programmée annuelle, Archives du service régional de l'archéologie d'Auvergne, Clermont-Ferrand, 108 p., 75 fig.
- Lallemand 2004
 LALLEMAND D. - Découverte d'une porte monumentale sur l'oppidum de Cordes-Chateloi à Hérisson, *Revue archéologique du centre de la France*, 43, p. 247-251.
- Lallemand 2005a
 LALLEMAND D. - *Hérisson, oppidum de Cordes-Chateloi*, Rapport de prospection thématique, relevé micro-topographique des enceintes (Arctron), Archives du service régional de l'archéologie d'Auvergne, Clermont-Ferrand, 2005.
- Lallemand 2005 b
 LALLEMAND D. - *Hérisson, oppidum de Cordes-Chateloi, Babylone*. Rapport de fouille programmée annuelle. Archives du service régional de l'archéologie d'Auvergne, Clermont-Ferrand, 2005, 97 p., 73 fig.
- Marabini Moevs 1973
 MARABINI MOEVES M.-T. - *The Roman thin walled pottery from Cosa*, *Memoirs of the American Academy in Rome*, 32, 324 p.
- Mayet 1975
 MAYET F. - *Les céramiques à parois fines dans la péninsule ibérique*, Paris, 191 p.
- Moreau 1970
 MOREAU M. - *Rapport de fouille effectuée au Babilliaire à Hérisson, oppidum de Cordes-Chateloi (1968-1970)*, Archives du service régional de l'archéologie d'Auvergne.
- Nicolay 1569
 NICOLAY N. de - *Générale Description du Bourbonnois*, Paris (éd. à Moulins en 1889).
- Passelac 1993
 PASSELAC M. - Céramique à parois fines. In : Py M. (dir.), *Dictionnaire des céramiques antiques en Méditerranée nord-occidentale*, Lattara 6, Lattes, p. 511-521.
- Vernet, Pouénat 2002
 VERNET G., POUÉNAT P. - Un atelier de fabrication d'anneaux en schiste bitumineux à Buxières-les-Mines. In : Maranski D., Guichard V. (dir.), *Les âges du Fer en Nivernais, Bourbonnais et Berry oriental*, Actes du XVII^e colloque de l'AFEAF, Nevers, 1993, Bibracte 6, Glux-en-Glenne, p. 151-157.
- Zürn 1977
 ZÜRN H. - Grabungen im oppidum von Finsterlohr, *Fundberichte aus Baden-Württemberg*, 3, p. 231-264.